

# Vivre à Lamorlaye

www.vivrealamorlaye.fr

Mai 2009  
contact@vivrealamorlaye.fr

## NON A L'USINE DE METHANISATION

Les signataires se manifestent en nombre impressionnant contre l'installation à LAMORLAYE de l'usine de méthanisation.

Nous agissons en neutralité, par delà les appartenances diverses.

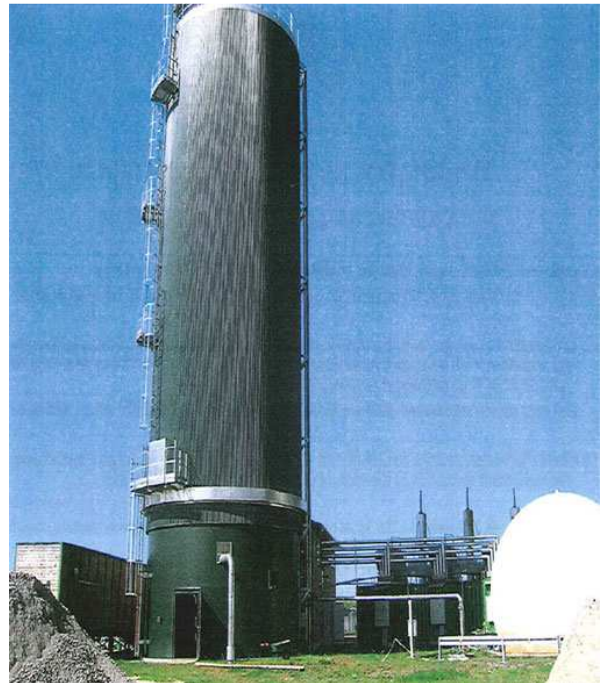
Deux actions collectives ont refusé cette installation au Mont de Pô et à la Grange des prés !  
Nous gagnerons comme ils ont gagné.

**Défendez vos conditions de vie et évitez la dévalorisation cruelle de votre patrimoine familial.**

Le risque d'**explosion** étant connu, le bon sens et le principe de précaution amènent à l'abandon du projet.



Usine de méthanisation de Riedlingen-Daugendorf a été totalement détruite par l'explosion. Décembre 2007



Source : LAM BIO - CUMA SUD OISE - Janvier 2009

A droite la tour que l'on vous cache

Les riverains d'Amétyst près de Montpellier font la une du « Midi libre » qui écrit : « **on vit un véritable enfer. Les odeurs sont insoutenables, les mouches...** »

**Les conséquences pour tous sont :**

- Dévalorisation de votre bien immobilier situé à Lamorlaye
- Nuisances en tous genres
- Hausse d'impôts
- Gaspillage de l'argent public



Source : LAM BIO - CUMA SUD OISE - Janvier 2009

A droite les rejets à l'air libre

**Signez la pétition contre l'usine de méthanisation à Lamorlaye.**

**Vous hésitez encore, tourner la page !**

## ON VOUS VANTE

### UN PROJET INNOVATEUR / UNE VITRINE

**FAUX** : la méthanisation existe déjà depuis des années hors des villes.

La **triste innovation** réside à son implantation en ville.

### UN PROJET ECOLOGIQUE

**FAUX** : le fumier à l'air libre ne dégage pas plus de méthane que le total des déperditions de méthane envoyées dans l'atmosphère lors de sa méthanisation en usine.

### 10 CAMIONS JOUR / LES CAMIONS EXISTENT DEJA

**FAUX** : au moins 60 rotations de camions par jour concentrées sur Lamorlaye. A ajouter les camions de déchets verts et graisses de restauration qui ne sont actuellement pas traités à Lamorlaye.

### DES EMPLOIS

**FAUX** : ce projet provoquera des dégâts collatéraux, il détruira au moins autant d'emplois qu'il en créera dans les secteurs d'activité qu'il remplacera.

### RESEAU CHALEUR

**FAUX** : un réseau chaleur dans une ville chauffée au gaz n'est pas pertinent d'après le rapport ministériel Prévot - Orselli.

### LE MODELE ALLEMAND EST TRANSPOSABLE

**FAUX** : Ces stations à la ferme ne se trouvent pas en ville.

## **Nous dénonçons avec vigueur la manière de faire :**

L'installation à la mairie de Mr GARNIER (fonctionnaire au ministère de l'Agriculture), accompagné de Mr CREPON (conseiller municipal, président de la CUMA, riverain de Coye la forêt) et de Mr BATTISTINI (directeur de cabinet du maire et consultant de la CUMA) n'a qu'**un seul but implanter cette usine sans encombre dans le dos des riverains.**

## **PETITION CONTRE L'USINE DE METHANISATION A LAMORLAYE**

NOM :

ADRESSE :

PRENOM :

VILLE : LAMORLAYE

SIGNATURE :

EMAIL :

NOM :

ADRESSE :

PRENOM :

VILLE : LAMORLAYE

SIGNATURE :

EMAIL :

*Une collecte sera organisée prochainement pour récupérer les signatures.*

La pétition est aussi disponible en ligne sur [www.vivrealamorlaye.fr](http://www.vivrealamorlaye.fr)

**Ne pas jeter sur la voie publique**

## ON VOUS CACHE

Que des usines de ce type ont EXPLOSE en Allemagne.

Les odeurs pestilentielles d'œuf pourri.

La volonté de passer en force ce projet pour obtenir les subventions liées au label Pôle d'excellence rurale (cf. date clé du 31/10/09 pour l'obtention du permis de construire et mise en service le 31/10/10).

La subvention de 211 000€ de la Communauté de Communes de l'Air Cantilien obtenues par la CUMA (entreprise de droits privés).

La défiguration de la ville par une tour de 28 mètres de hauteur et 15 mètres de diamètre (cf. AG CUMA 2/12/08).

Le coût initial de l'usine qui s'élève à 10 millions € car il est subventionné par nos impôts.

Que la construction et la maintenance du réseau de chaleur sera à la charge de la ville et avec un surcoût exorbitant dû à la configuration marécageuse.

Les lieux d'implantation à l'étude.

La vive opposition des entraîneurs de Lamorlaye (cf. pétition présentée au conseil municipal de mars 2009)

L'opposition musclée des « verts » contre le site du Mont de Pô.